



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #120

Précarité énergétique :  
**vers l'été meurtrier ?**



FONDATION  
Abbé Pierre

juillet 2023 | 1 €





08. Précarité énergétique :  
**vers l'été meurtrier ?**



15. **Attention aux personnes !**  
Sas d'accueil temporaires :  
rien ne doit se faire dans  
la précipitation

## Sommaire

04. La Fondation **agit**  
**« On connaît chaque famille »**

08. La Fondation **analyse**  
Précarité énergétique : **vers l'été meurtrier ?**

**Préserver les habitants de la précarité,**  
c'est dans notre ADN

15. La Fondation **réagit**  
**Attention aux personnes !**  
Sas d'accueil temporaires : rien ne doit  
se faire dans la précipitation

16. La Fondation **observe**  
**CNR Logement : peu mieux faire**

18. **Avec** la Fondation  
**“Lucie-Coutaz” : nouvelle Pension**  
de famille soutenue par ORPI et IKEA

20. La Fondation **se souvient**  
**« L'abbé Pierre, faire la guerre à la misère »**



16.

## Logements sociaux dans le Grand Paris



**Esteville, lieu de mémoire et lieu de vie**

Le 25 mai dernier, Marie-Hélène Le Nédic et Laurent Desmard ont inauguré avec le ministre délégué au Logement, Olivier Klein, la Pension de famille « Lucie-Coutaz », à Esteville (76), sur le site même du Centre abbé Pierre, lieu de mémoire. 20 logements très sociaux accueilleront désormais des personnes en grande précarité, comme le souhaitait l'abbé Pierre, très attaché à ce domaine qui lui avait été légué. Cette Pension de famille a vu le jour notamment grâce au partenariat de la Fondation avec Emmaüs Habitat et Emmaüs Alternatives (voir p. 18).



Laurent Desmard, désormais président d'honneur, et Marie-Hélène Le Nédic, présidente de la Fondation.

### Édito

## « FAIRE VIVRE LES VALEURS DE L'ABBÉ PIERRE »

Dans ce 1<sup>er</sup> édit, je souhaite adresser mes sincères remerciements à Laurent Desmard qui a su, tout au long de sa présidence, faire vivre les valeurs de l'Abbé au sein du Conseil d'Administration et partout ailleurs. Qu'il soit désormais président d'honneur pour faire valoir la mémoire de l'abbé Pierre est une décision très importante pour moi qui prend sa suite aujourd'hui, mais aussi pour toute la Fondation et pour toutes celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître l'abbé Pierre.

Cela fait maintenant plusieurs années que je suis membre du Conseil d'Administration de la Fondation où j'ai toujours senti la présence de l'abbé Pierre, de ses valeurs. Cela m'a rapidement rendue très attachée humainement à ce Conseil d'Administration dont j'apprécie beaucoup le travail. Nous y avons en effet toujours eu des débats apaisés, dans le respect de chacun, tel qu'il est. Mon souhait en tant que présidente, c'est que chacun continue de s'y exprimer et que les cinq nouveaux arrivants puissent trouver également leur place.

Avec ce nouveau Conseil d'Administration qui s'est largement renouvelé, nous allons avoir une diversité de profils et de compétences, avec de nombreuses personnes en activité. C'est un réel atout et une force pour la Fondation. Moi-même salariée, je compte m'appuyer sur ma sensibilité, ma proximité partagée avec tous les collaborateurs de la Fondation. Une proximité que je souhaite mettre au service de tous, de chaque lectrice et lecteur, donatrice et donateur. 📌

**Marie-Hélène Le Nédic,**  
*Présidente de la Fondation Abbé Pierre*



### Tremplin

L'association girondine est soutenue à 100 % par la Fondation jusqu'en 2024 dans son soutien à l'hébergement et à la formation de 6 jeunes mineurs isolés non accompagnés, sans titre de séjour ni prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance.

### Santé

La Fondation finance en totalité la campagne d'interpellation et de sensibilisation du Collectif de femmes « Da So Vas » vivant dans l'aire d'accueil Hellemmes-Ronchin, près de Lille. Les habitants sont exposés aux risques sanitaires et aux pollutions de 2 usines proches depuis plus de 20 ans.



## 3 familles avec enfants relogées

Grâce au collectif de parents d'élèves créé en septembre dernier, 7 enfants scolarisés à Rennes ont pu être logés avec leur famille dans une grande maison sous commodat, à Le Rheu, en périphérie rennaise. Les 3 familles angolaise, albanaise et géorgienne, étaient à la rue et sans solution de logement ni d'hébergement; elles campaient dans des parcs municipaux. L'école de la Poterie, où les enfants étaient scolarisés, avait été occupée par des parents afin de dénoncer leur situation et leur venir en aide. Grâce au financement de la Fondation à hauteur de 64 %, l'association « Un toit, c'est un Droit », contactée par le Collectif, a signé un commodat de 7 mois avec un promoteur privé rennais pour loger les 3 familles dans une maison vide destinée à terme à être détruite. Le financement de la Fondation a permis de réhabiliter et d'équiper la maison afin que les familles puissent y vivre dans des conditions décentes. Les charges du logement sont prises en charge par l'association qui a obtenu des subventions du Conseil départemental et de la Métropole. Le Collectif qui accompagne les familles tente aujourd'hui de prolonger le commodat au-delà de la fin juillet. ■

## « On connaît chaque famille »

Roland a rejoint la Fondation en 2010. « J'étais en retraite, ma femme avocate était en lien avec la Fondation et j'ai décidé de devenir bénévole. Je me suis occupé des dossiers "Appels de détresse" sur la région pendant 4 ans, puis de la problématique des bidonvilles, à partir de 2015 », précise le fondateur du groupe de six bénévoles très complémentaires d'Aubagne. « On est allé à la rencontre des familles avec l'objectif d'avoir une démarche citoyenne globale qui aboutisse à leur relogement et à leur autonomie », ajoute celui qui fut notamment Directeur de l'Union régionale

des organismes de formation. « J'ai eu une dizaine de métiers dans ma vie et je sais combien il est important de travailler avec d'autres professionnels. C'est ce que nous avons fait, on a sollicité toutes celles et ceux qui pouvaient aider à la réinsertion et au logement des familles. » En contact avec les pouvoirs publics, les administrations, les écoles, les entreprises d'insertion, Pôle emploi, les services hospitaliers ou encore les prisons... grâce à ce réseau et ces liens, le « groupe d'Aubagne » a pu résorber en 4 ans un premier bidonville et reloger plus d'une dizaine de familles. « Ce qui



nous réunit, c'est la conviction qu'il faut agir au service d'une démarche d'insertion citoyenne globale qui inclue les projets des familles. » ■



## 164 familles relogées

Dans 3 quartiers parmi les plus pauvres du Salvador, la Fondation soutient à hauteur de 37 % un projet triennal de construction de maisons en dur et d'accompagnement des habitants très précaires. « *On est parti de rien et on a travaillé sur tout, de la création et du pavement des rues jusqu'à la construction des maisons avec les habitants, en passant par l'eau, l'électricité et l'assainissement* », précise Nadège Quintallet, responsable des projets de solidarité internationale à l'association « Habitat Cité », partenaire historique de la

Fondation. Le projet prévoit la création de 39 maisons, pour compléter les 23 construites dans le cadre du précédent programme triennal. Le futur quartier comprendra également un atelier de l'artisanat (les habitants y produiront des objets destinés à la vente) et un espace cafétéria permettant la vente de produits locaux. Deux autres quartiers, à Bendicion de Dios, près de la capitale, et à Venecia, en zone périurbaine, bénéficieront également de l'aide de la Fondation d'ici à 2026. ■

## Renaissance

À Roubaix, l'association Arcadis répond à la demande de logement et d'hébergement des jeunes sur le territoire depuis 60 ans. À la rentrée 2024, elle ouvrira un nouveau Foyer de jeunes travailleurs (FJT) de 92 places, en plein centre-ville, à destination des 18-30 ans, avec 15 logements très sociaux financés en partie par la Fondation. les travaux ont commencé et le futur foyer accueillera 92 jeunes, certains particulièrement vulnérables, sortant des structures d'hébergement ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou de familles d'accueil. Grâce au partenariat d'Arcadis avec le bailleur Partenaire Habitat, le foyer proposera des



logements de 20 m<sup>2</sup> en moyenne, tous équipés d'économiseur électrique; l'ensemble du bâtiment sera connecté au chauffage urbain fonctionnant à l'énergie recyclée. « *Nous nous sommes battus pour cette résidence, c'est une renaissance à Roubaix où le 1<sup>er</sup> foyer avait été ouvert en 1963* », précise Hamid Ifri, directeur d'Arcadis. ■



## Aide internationale

En Syrie, la Fondation soutient Caritas International Belgique et « Première Urgence International » qui interviennent auprès de milliers de personnes touchées par les tremblements de terre du 6 février. 500 personnes sinistrées ont eu accès à une aide alimentaire d'urgence, 100 abris d'urgence temporaires collectifs ont été livrés et installés pour plus de 300 familles.



## Sortir de la détresse

À Lyon et dans le département du Rhône, la Fondation soutient à hauteur de 14 % l'association « Action pour l'insertion par le logement » (Alpil) dans son action de lutte contre l'incurie. Grâce à son aide, 25 ménages occuperont un logement digne en 2023.



## 1 réseau, 2 événements

**Vacances sportives et culturelles au programme de la 5<sup>e</sup> édition de « Sète à Toi ! ».** Un événement qui a réuni plus de 400 personnes issues des Boutiques Solidarité, Pensions de famille et du réseau « Un Domicile fixe et Décent Pour Tous », du 26 au 30 juin dernier avant les prochaines retrouvailles à Autrans, dans le Vercors, du 18 au 22 septembre 2023, autour de la 4<sup>e</sup> édition d'« Une place à Table », événement dédié à une alimentation saine et équilibrée.



### Planète Rap

**L'équipe Planète Rap de Skyrock a organisé un 2<sup>e</sup> match de football caritatif, le 11 juin dernier, au profit de la Fondation. Rappeurs et créateurs de contenu ont joué sur le stade du FC 93.**



## 22 familles sorties de l'insalubrité

**P**our lutter contre l'habitat indigne à La Réunion, la Fondation soutient à hauteur de 12 % le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Pierre dans sa démarche d'auto-réhabilitation accompagnée dans 6 quartiers de la ville. Isolation, mise aux normes électriques, principe « un enfant, une chambre »... les travaux de rénovation globale et durable ont commencé le 1<sup>er</sup> mars dernier et se poursuivront pendant 18 mois, avec une moyenne de 3 mois pour chaque chantier. Familles monoparentales,

personnes âgées isolées, ménages avec enfants : les occupants ont tous de faibles revenus et participeront aux travaux en fonction de leur capacités financière et physique. « *L'implication des ménages est obligatoire, sur un plan humain et financier, afin que l'appropriation des travaux et du logement réhabilité soit une réussite* », précise Michaël Bigot, directeur Habitat et Cadre de vie, au CCAS. En amont, pendant et après les travaux, un accompagnement des ménages est également prévu sous la forme d'ateliers collectifs (santé, budget...). ■



## Accueil de jour mobile

**À** l'automne prochain, c'est un nouveau camion qui partira à la rencontre des personnes sans domicile, des personnes mal logées et ou hébergées chez des tiers dans plusieurs communes du Grand Libournais où aucun accueil de jour ne leur est proposé.

À l'extérieur, sous le store, une collation est offerte et un premier accueil est réalisé par les 2 travailleurs sociaux. À l'intérieur, un service de douche et des rendez-vous individuels sont proposés pour effectuer des démarches personnelles en ligne (accès aux droits, orientation...). La Fondation a financé à hauteur de 13 % l'achat d'un camion flambant neuf afin d'améliorer les conditions d'accueil (augmenter notamment le nombre de douches/jour) et renforcer la démarche de lutte contre la pauvreté de l'association « Le Lien » qui assure ce service unique dans le secteur depuis 2019. Une 3<sup>e</sup> personne devrait être recrutée pour le fonctionnement du camion mobile. ■



**Agir sur l'habitat, soutenir la dignité**

## Soutien au logement dans les Communautés Emmaüs

**D**epuis près de trois ans, la Fondation a renforcé son soutien direct et historique à l'habitat des compagnes et compagnons vivant dans les 122 communautés réparties dans toute la France. « *Comme ce n'est pas nécessairement le cœur originel du projet de vie communautaire, il nous est apparu nécessaire d'accompagner la transformation de l'habitat et de son adaptation aux besoins des habitants, en prenant en compte les nouvelles contraintes, notamment réglementaires ou climatiques. Chaque communauté a été informée de cette nouvelle forme de soutien et d'accompagnement qui doit être accessible à toutes et tous* », précise Florian Huyghe, responsable à la Fondation.

Soutien financier, mise à disposition d'outils, mise en lien avec d'autres partenaires, échange de pratiques... Depuis l'été 2021, cette action dédiée a concerné quelque 40 projets finalisés, en cours ou à l'étude, pour un ou plusieurs bâtiments à chaque fois.

En 2 ans, plus d'un tiers des communautés Emmaüs ont sollicité, voire bénéficié d'une aide financière répondant à l'urgence à hauteur maximum de 30 % (une panne de chaudière en

hiver, par exemple); d'un soutien financier pour une étude de faisabilité concernant la rénovation ou la construction de logements à hauteur de 80 % ou pour la réalisation de travaux jusqu'à 20 % du prix de revient global. À Arles (Bouches du Rhône), une maison accueille désormais les compagnes et compagnons retraités et l'ensemble des bâtiments de logement ont été rénovés sur leurs 2 sites ; plus récemment, à Saint-Hilaire-lez-Cambrai (Nord), celles et ceux qui sont en cours de sortie de la communauté bénéficient désormais de logements transitoires accessibles, proches de leur travail... Depuis l'automne 1951, date de naissance de la première communauté Emmaüs, l'accueil inconditionnel fait partie du modèle communautaire qui cherche aujourd'hui à évoluer afin de mieux répondre à l'urgence sociale et aux exigences actuelles (enjeux climatiques et environnementaux; évolution technologique...).


Dans chaque projet, l'objectif est le même : améliorer globalement les conditions d'habitat pour l'ensemble des habitants en respectant le mode de vie communautaire. Dès que des travaux sont prévus, la Fondation se



**« Dans chaque projet, l'objectif est le même : améliorer globalement les conditions d'habitat. »**

rend ainsi sur place pour rencontrer toutes les parties prenantes et accompagner le projet le plus adapté, au plus près des besoins. Si de nombreux lieux de vie doivent être rénovés et parfois mis en sécurité, il s'agit également de réfléchir à l'évolution de « l'habiter » et d'imaginer de nouvelles affectations du bâti, d'autres modes de vie et de logement. L'évolution des communautés doit aussi être prise en compte de manière globale dans les choix de financement : « *Il faut aussi penser à l'échelle nationale afin que chaque communauté puisse bénéficier de l'expertise territoriale de la Fondation acquise au fil des ans, notamment dans le cadre de son programme "Toits d'Abord". On perpétue ainsi une dynamique vertueuse et solidaire...* », conclut Florian. ■





**Détermination du confort d'été à l'intérieur d'un logement : entre 26° et 28° le jour. 26° la nuit.**

**69 % des Français déclarent souffrir de températures trop élevées dans leur logement quand le mercure s'affole. 30 % d'entre eux en souffrent de plus en plus souvent.**

**Il fait trop chaud l'été dans 70 % des quartiers populaires, contre 56 % à l'échelle nationale.**

**En 2022, 2 800 personnes sont décédées lors des canicules (été le plus meurtrier depuis 2003).**



**Avec le réchauffement climatique**, la précarité énergétique en été est devenue un enjeu pour les associations qui viennent en aide aux personnes mal logées. Comme le froid, la chaleur entraîne inconfort et risques pour la santé. Elle peut être fatale.

## **Précarité énergétique :**

# VERS L'ÉTÉ MEURTRIER ?



*L'été dernier, il faisait 29° nuit et jour dans la maison. On dormait très mal et avec un enfant asthmatique, c'était vraiment difficile. On utilisait un petit climatiseur*

*dans la journée. En juillet et août, ça nous a coûté 400 euros de consommation électrique, on n'avait pas imaginé ça... »* avoue Patrick, propriétaire modeste d'une maison de 124 m<sup>2</sup> en banlieue de Lyon, acquise il y a 14 ans. Une maison datant des années 80, très mal isolée. « *On nous a orientés vers l'association Soliha et grâce à elle, on a pu faire les travaux d'isolation, avec un reste-à-charge minime. C'était flagrant qu'on ne pouvait pas rester comme ça. Le chantier s'est terminé en avril, on sent déjà la différence. On respire mieux, c'est ventilé. On attend l'été sans crainte car on pourra utiliser la ventilation pour se procurer de l'air frais.* » Isolation des combles en ouate de cellulose, pose d'une VMC double flux, chauffe-eau solaire... Au-delà du dossier de financement

et des travaux, l'accompagnement de Soliha a également consisté à expliquer les bons gestes pour réduire au maximum l'inconfort du couple et de ses 4 enfants. « *Le confort d'été est une question que l'on traite désormais. Baisser la température d'un logement de 2 ou 3 degrés pendant une canicule, ce n'est pas rien, surtout en milieu urbain. C'est aussi un sujet d'actualité car la tendance est à la surconsommation de climatiseurs bas de gamme qui n'apportent pas de résultat probant, augmentent les consommations des ménages et sont néfastes pour la planète. C'est pour cela que nous insistons beaucoup sur l'information et la prévention, en travaillant notamment avec l'Agence locale de l'énergie et les collectivités locales* », précise Delphine Agier, directrice de l'association Soliha Rhône et Grand Lyon. En 2020, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la climatisation a en effet été responsable de près de 5 % des émissions de gaz à effet de serre produites par le secteur du bâtiment. **▶▶▶**



© Sébastien Codefroy

### Partout, des besoins

En 2024, 450 visites de logements économes seront effectuées dans la métropole lyonnaise, contre 300 prévus en 2023. « On essaye de faire du “cousu-main”, de s’adapter à chaque situation pour réduire les factures et l’inconfort. Dans les maisons des années 80 où il n’y a aucune inertie, où les isolants sont vétustes, il y a un vrai vécu d’inconfort l’été aujourd’hui, que les habitants n’avaient pas avant », note Yannick Thizy, technicien à Soliha, qui a réalisé le diagnostic et suivi le chantier au domicile de Patrick. Après deux mois de travaux, la maison va permettre à ses occupants de réaliser plus que des économies : « Je suis en réinsertion professionnelle depuis 2021, ma femme souhaitait garder des enfants à domicile pour augmenter nos revenus, mais avec l’état de la maison, elle n’avait pas obtenu l’agrément. Avec la ventilation et l’isolation des combles, les moisissures ont disparu. On va refaire un dossier, cette fois-ci, ça devrait marcher », explique Patrick.



**« Dans les maisons des années 80 où il n’y a aucune inertie, où les isolants sont vétustes, il y a un vrai vécu d’inconfort l’été aujourd’hui »**

**Yannick Thizy, technicien à Soliha**

→ L’association des Compagnons Bâisseurs en visite chez un particulier en situation de précarité énergétique, été 2021.

Cap plein Ouest, dans le Finistère, où depuis 2019, la canicule sévit chaque été. Céline, la quarantaine, habite un petit bourg touristique, dans la maison familiale où se sont suivies plusieurs générations. « Dans la véranda, c’est infernal. J’ai plus de 40° dans la journée et les meubles anciens dont j’ai hérité se sont beaucoup abîmés. J’ai mis des rideaux, mais ils ne sont pas occultants car c’est une pièce de vie pour moi, je ne peux pas m’en passer. J’ai fait des demandes de financement pour faire des travaux, j’attends. En plus, cette maison est classée “Bâtiments de France”, donc tout est très compliqué », précise l’ancienne technicienne en économie sociale et familiale, en recherche d’emploi.






© Sébastien Codefroy

À Montpellier, Laura, 24 ans, connaît le même problème dans l'appartement où elle vit en colocation : « Avec l'arrivée de l'été, on a la pression, les murs commencent déjà à se réchauffer. On doit trouver des couvertures de survie pour la véranda et des rideaux occultants thermiques entre la véranda et le salon. Ils coutent très chers pour nos revenus d'étudiants et mon RSA, presque un demi loyer. »

### Premiers touchés

Un récent sondage réalisé pour France Énergie notait que 54 % des 18-24 ans souffraient systématiquement ou souvent de la chaleur dans leur logement, contre 37 % de la population, en moyenne. Retour dans le Rhône où les personnes âgées, particulièrement vulnérables aux températures extrêmes, sont de plus en plus nombreuses à venir chercher de l'aide auprès des élus qui les orientent vers les services de l'État et les associations. « Les collectivités locales sont très impliquées,

mais il y a un vrai travail à faire auprès des plus précaires. Les retraités, par exemple, qui sont victimes d'un effet ciseau : ils ont une perte de revenu au moment où leur maison, en termes d'isolation, commence à être vétuste. C'est pour cela que nous intervenons le plus globalement possible : on isole les combles, mais on doit penser aussi à la végétalisation près des baies vitrées, à la pose de ventilateurs, de volets occultants et motorisés faciles à utiliser. On regarde aussi l'état des équipements électroménagers », note Joseph Clémenceau, responsable Pôle technique, à Soliha.

« J'ai un grand congélateur car dès que je vois des promotions, j'en profite. On m'a dit qu'il consommait beaucoup, le joint étant fichu. J'ai compris que ce que je gagnais d'un côté, je le perdais de l'autre », explique Ammar, 72 ans, ouvrier d'entretien dans une école proche de l'appartement que lui a légué son père, dans le 1<sup>er</sup> arrdt de Lyon. « J'avais plus de 30° la nuit chez moi, c'était très dur de respirer. J'avais acheté des ventilateurs, mais ça ne faisait pas grand-chose. Dans cet ancien atelier 

➔ Maison individuelle ou immeuble collectif, l'objectif est de renforcer la performance énergétique.



© Morgan Fache

© Morgan Fache

→ À Saint-Paul, à La Réunion, une case traditionnelle.

■ *textile, il n'y a jamais eu d'isolation. C'est la Métropole qui m'a orienté vers Soliha et avec l'aide de la Fondation, ils ont changé les fenêtres, isolé les murs ; j'ai aussi une chaudière au gaz toute neuve. Je vais faire des économies, c'est sûr. Quand je le pourrai, j'achèterai des plaques à induction, pour qu'il y ait moins de déperdition de chaleur. »*

### Vigilance et solidarité

En Gironde, dans le cadre du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), le suivi des ménages est prévu pendant un an et les résultats sont évalués. Dès le 1<sup>er</sup> contact, des kits sont distribués pour réduire les coûts énergétiques et l'inconfort (joints, boudins de porte...). 1000 visites ont été effectuées en 2022. « De nombreuses situations de mal-logement sont constatées dans le cadre du SLIME. Les bailleurs se limitent souvent à des travaux de rénovation sans inclure la performance énergétique globale. Afin de favoriser le passage à ces travaux, nous mettons en place un fonds d'aide en 2024, complémentaire aux aides existantes de l'Anah, qui impose le recours aux énergies renouvelables et aux matériaux d'isolation biosourcée, ces derniers améliorant notamment le confort d'été des occupants », précise Guillaume Clerc, chef de projet précarité énergétique à la Direction de l'Environnement du Département de la Gironde. Intervenir globalement sur le bâti, suivre les occupants au-delà des travaux : une priorité aussi à La Réunion où l'habitat traditionnel

se caractérise par un toit de tôle et des murs en bois ou en béton. Sur l'île, 70 % des projets de réhabilitation menés par l'association des Compagnons Bâisseurs comporte un volet de lutte contre la précarité énergétique. « Nous sommes lanceurs d'alerte sur ce sujet auprès de nos partenaires et nous sensibilisons les occupants sur le risque pour leur santé et la nécessité d'agir à leur niveau, de changer leur mode de vie. Ici, on peut avoir des factures de 3000 euros/an pour l'électricité car les appareils sont vieux et énergivores et qu'ils restent très souvent en veille ; il y a aussi les plaques de cuisson qui restent allumées toute la matinée pour faire mijoter et souvent 2 ou 3 grands congélateurs vétustes pour toute la famille », note Florence Clairambault, coordinatrice territoriale aux Compagnons Bâisseurs. En plein été, les températures atteignent désormais 38°, avec une moyenne de 35° jusqu'à 20 heures. Comme à Saint-Paul, où depuis plusieurs étés, Louis, 56 ans, a l'habitude de trouver refuge sous le gros arbre de son jardin. En novembre 2022, les Compagnons Bâisseurs sont intervenus chez lui, dans le cadre du fonds mutualisé de la communauté d'agglomérations de l'Ouest, regroupant 5 communes, l'État et plusieurs partenaires, dont la Fondation. Le toit a été isolé par l'intérieur, les fenêtres changées et les anciennes jalousies remplacées par des volets. 8 chantiers de ce type ont été réalisés en 2022, 17 sont programmés en 2023. « Avant, je vivais dehors, j'avais moins chaud que dedans. Maintenant, c'est différent, je dors bien mieux et je peux prendre mes repas à l'intérieur. C'est la belle vie ! » ■





**Christine Leconte**

**« Préserver les habitants de la précarité, c'est dans notre ADN. »**

Christine Leconte, présidente du Conseil national de l'Ordre des Architectes.

**La précarité énergétique en été est-elle un enjeu pour les architectes aujourd'hui ?**

Autrefois, les architectes travaillaient principalement sur la qualité spatiale des logements. Désormais, ils se mobilisent beaucoup plus sur toutes les formes de précarité énergétique et environnementale. Aujourd'hui, on pense au confort d'été dans le logement, notamment pour les personnes vieillissantes, alors que les canicules sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus fortes, nous impactant tous, ainsi que la planète. Il faut avoir conscience qu'en 2050, 4 communes sur 5 seront sujettes à des risques environnementaux (inondations, sécheresses...) et que 50 ans plus tard, 70 % de la population mondiale sera affectée par 20 jours de canicule mortelle chaque année... on parle ici de températures supérieures à 42 degrés, comme en Inde, l'an dernier.

Les architectes ont un rôle essentiel à jouer pour protéger tous les habitants et prévenir toutes les formes de précarité car ce sont les occupants les plus modestes qui n'auront pas les moyens financiers de se protéger eux-mêmes si l'on ne fait rien maintenant. Il est désormais capital de penser les logements en fonction de leur orientation ; de pouvoir bien les ventiler et d'avoir la possibilité d'occulter les pièces principales. Il faut penser le bâti dans son ensemble et associer tous les occupants à son fonctionnement. À Bordeaux ou au Havre, par exemple,

des logements sociaux participatifs de qualité ont récemment été construits. C'est dans notre ADN de porter notre attention sur les habitants et sur la qualité des logements afin de favoriser le « mieux-habiter ».

**Comment penser le logement social aujourd'hui afin qu'il réponde à ces enjeux ?**

Je pense que le logement social doit vraiment être construit par des bailleurs et pas seulement par des promoteurs qui ne portent pas toujours la même attention sur les occupants. Le premier gère des logements pour des habitants, l'autre vend un produit. Nous sommes très inquiets sur la proportion de logements construits aujourd'hui par les promoteurs en VEFA<sup>1</sup>. En Île-de-France, elle est démesurée. Sur les dix dernières années, avec le dispositif Pinel notamment, on a construit beaucoup de produits de défiscalisation et pas toujours des logements. Si l'on exagère un peu, un « produit bancaire » n'a rien à voir avec un espace où des habitants vont vivre. Il faut à minima des exigences de qualité. On a rogné sur les coûts et on a vu des logements avec des chambres de - de 9 m<sup>2</sup>, des pièces à vivre en fond de couloir, voire aveugles. Ces logements-là ne sont pas des lieux de vie !

**Quelles ont été vos préconisations dans le cadre du Conseil National de la Refondation ?**

D'abord, se concentrer sur les passoires thermiques où vivent les ménages les plus défavorisés. Il faut établir une cartographie des quartiers dans lesquels il est nécessaire d'intervenir en urgence, notamment pour lutter contre la précarité énergétique en été. Nous avons la capacité de croiser des données thermographiques, démographiques et d'urbanisme afin de connaître les populations et les territoires les plus vulnérables. Au regard des besoins, c'est maintenant qu'il faut agir et améliorer le confort de vie de manière plus rapide. Car demain, si les plus aisés arriveront toujours à se protéger de la chaleur en ajoutant une climatisation - qui participe au dérèglement climatique - les plus pauvres seront encore exclus. Il faudra sans doute prévoir des tarifs évolutifs pour que les ressources naturelles et l'énergie restent accessibles à tous pour les besoins primaires et afin que les plus modestes puissent continuer d'habiter partout correctement. Où sont les espaces les plus accueillants pour tous aujourd'hui et comment les habiter ? C'est une question à laquelle doivent répondre les architectes. ■

<sup>1</sup> La VEFA, Vente en État Futur d'Achèvement, est un mode d'achat immobilier également connu sous la dénomination « achat sur plan » ou « programme neuf ».

**M. C, Carbon Blanc (33)**

*Je suis né en hiver 1954* et peut-être ai-je entendu l'appel de l'abbé Pierre à la radio. Toujours est-il que j'ai toujours été soucieux du sort des personnes sans domicile. Mon père vient de mourir... et j'hérite de lui. Je tiens donc à vous envoyer une part de cet héritage, à savoir un chèque de 5000 euros dont je sais que vous saurez faire bon usage pour aider mes ami(e)s les personnes sans domicile à trouver un logement ou à être hébergées dans vos Pensions de famille.

**M<sup>me</sup> P, La Baule (44)**

*Ci-joint un nouveau don.* Je me souviens très bien de 1954, Paris, hiver très froid, des familles sous les ponts, du jamais vu. Les bidonvilles aux portes de Paris et la grande colère de l'abbé Pierre ! Il a su ouvrir les yeux des Français, des Parisiens surtout. Notre époque n'est pas mieux nantie. Nos sociétés ne peuvent rester en l'état. La prise de conscience est lente. Merci de ce que vous faites.



E120JABO

## Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons  
59898 Lille cedex 9

**Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner**, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

**OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».**

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

Mme                       Mlle                       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @ .....

Règlement :  chèque bancaire                       chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à [protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr](mailto:protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr) ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : [fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees](http://fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees)



## La Fondation réagit

**F**ace à l'engorgement de l'hébergement d'urgence en Ile-de-France et alors que de nombreux hôtels parisiens vont consacrer leur activité aux événements touristiques (coupe du monde de Rugby et Jeux Olympiques), le gouvernement souhaite inciter les personnes sans domicile fixe à quitter la région parisienne.

Dès la mi-mars, l'exécutif a demandé aux préfets de créer des « sas d'accueil temporaires régionaux » partout sur le territoire, à l'exception des Hauts-de-France et de la Corse, afin de « désengorger les centres d'hébergement » d'Île-de-France.

Les personnes invitées à partir sont censées être prises en charge pendant trois semaines dans ces « sas » avant d'être « orientées », dans leur nouvelle région, « vers le type d'hébergement correspondant à leur situation ».



# Attention aux personnes !

*Sas d'accueil temporaires : rien ne doit se faire dans la précipitation.*

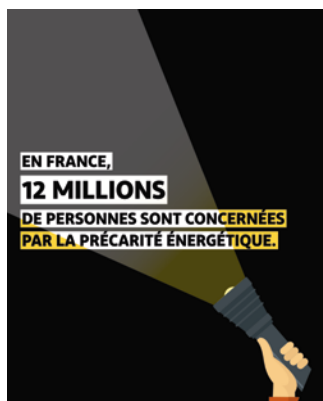
Alors que l'on constate déjà un manque de places d'hébergement d'urgence dans de nombreux territoires concernés, comment l'État compte-t-il assurer des conditions d'accueil dignes et décentes aux personnes « invitées » à quitter l'Île-de-France ? Comment pourra-t-il leur proposer un hébergement correspondant à leur situation en moins d'un mois ?

De plus, cette politique de desserrement ne doit pas conduire à évincer les personnes sans domicile des régions concernées au profit des personnes sans domicile franciliennes.

Pour la Fondation, cette mesure ne doit en aucun cas ressembler à un éloignement de la capitale des personnes les plus précaires au profit des touristes et en prévision de leur arrivée massive. À l'heure prochaine où Paris sera sous les projecteurs, il est impératif de rappeler que la pauvreté n'est pas un crime et qu'il ne peut être question de détruire les bidonvilles, les campements, pour préserver l'image de la capitale, sans proposer de solution d'hébergement décente et pérenne à leurs occupants.

Aucune mesure ni aucun sas d'accueil temporaire ne sera acceptable sans moyens financiers et humains pour héberger dignement et accompagner globalement et durablement les milliers de personnes qui risquent d'être déplacées en province. ■





**Europe : stop aux coupures électriques**

La Fondation et 11 organisations nationales et européennes ont appelé à une interdiction européenne des coupures d'énergie en mai dernier. Facteur d'exclusion sociale, la privation énergétique a des effets dramatiques sur le bien-être, l'estime de soi, la vie professionnelle...



**600 000**

La Fondation a réalisé une étude sur le mal-logement dans les départements et régions d'Outre-mer : Sur 2,2 millions d'habitants, elle estime que près de 600 000 personnes sont mal logées, soit près de 3 habitants ultramarins sur 10.

**Observatoire du sans-abrisme**

Le 16 mai, le ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, Olivier Klein, a officiellement lancé l'Observatoire du sans-abrisme destiné à mieux recenser les personnes sans domicile fixe. La Fondation rappelle que les chiffres doivent servir à agir.



**Logements sociaux dans le Grand Paris**

Dans la Métropole, encore plus qu'ailleurs, plus on est pauvre, moins on a accès au logement social. En effet, le quart le plus pauvre des demandeurs de logements sociaux n'y obtient que 13,5 % de l'ensemble des attributions, comme le dévoile le nouveau rapport publié par le groupe inter-associatif sur l'accès au logement social rassemblant la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, le Mouvement ATD Quart Monde, Habitat et Humanisme, Solidarités Nouvelles pour le Logement et l'Association DALO. Les associations demandent d'augmenter et de mieux répartir l'offre : il manque 140 000 logements sociaux pour que toutes les communes de la Métropole atteignent au moins les 25 % prescrits par la loi SRU. ■

**CNR Logement : déception**

À la suite de la présentation des conclusions du CNR Logement qu'ils ont co-animé, Christophe Robert, Délégué général de la Fondation et Véronique Bédague, Présidente-directrice générale de Nexity, sont revenus sur les annonces du Gouvernement lors d'un point avec la presse, le 7 juin. « Le logement, c'est l'affaire de tous et de tous les territoires, il faut agir sur tous les leviers et non pas sur un ou deux, comme ce qui a été annoncé. Nous avons deux gros sujets d'inquiétude : la production de logements sociaux, grande absente de la relance attendue, et l'encadrement des prix du foncier et des plateformes touristiques qui ne semblent pas être un sujet pour le gouvernement. Mais



nous allons continuer à nous battre pour tous les ménages modestes, pour tous les jeunes qui n'arrivent pas à se loger », a précisé Christophe Robert. ■





© Fred Chapotat

## Point de vue

# « Réconcilier les Français avec l'acte de bâtir »

**Catherine Sabbah**, déléguée générale de l'Institut Idhéal, a co-animé le groupe 2 du CNR Logement.

### Pourquoi parler de « réconciliation » ?

Il existe une méfiance d'un certain nombre d'habitants vis-à-vis de tout changement de leur cadre de vie que constatent les opérateurs (bailleurs et promoteurs) et les élus, et qui affecte aujourd'hui la taille, le nombre et l'acceptabilité des programmes immobiliers. Les habitants craignent les nuisances et la densification si l'on construit près de chez eux, surtout s'il s'agit de logements sociaux et à l'opposé, s'il s'agit d'habitations de standing, ils considèrent qu'ils n'y auront pas accès. Plus on est en milieu urbain, plus cette défiance est marquée et plus il faut être courageux pour bâtir une ville accessible à tous. Il faut donc faire disparaître ce malentendu et réconcilier les Français avec la construction de logements. Je pense qu'il faut sortir de l'idée « maires bâtisseurs, maires battus » dont beaucoup d'élus sont convaincus, en appuyant sur le fait que la production de logements nouveaux ne passe pas forcément par la construction de logements neufs, mais par la rénovation... Il existe d'ailleurs de nombreuses villes qui financent des projets sur le long terme, comme à Rennes, par exemple, où plusieurs quartiers ont été transformés en s'appuyant sur les réserves foncières. Si nous voulons faire disparaître ce malentendu, les habitants, les élus, les services de l'État, les promoteurs et les bailleurs, mais aussi les futurs

habitants doivent construire ensemble les logements de demain.

### Quelles sont les préconisations du CNR pour atteindre cet objectif ?

Le groupe 2 du CNR a fait plusieurs préconisations, dont la rédaction de Programmes locaux d'urbanisme (PLU) beaucoup plus lisibles et disponibles en format numérique. Cela permettrait de rendre compréhensibles les projets politiques et de ne pas mettre les habitants au pied du mur. Réaliser des documents d'urbanisme co-construits et accessibles est très important. Nous avons également travaillé sur une autre question, celle de l'offre que l'on met toujours en avant, avec ce chiffre de 500 000 logements/an à construire que l'on cite systématiquement, qui sert de curseur à la politique publique et qui n'est jamais atteint. Pourquoi ne pas plutôt travailler sur la demande ? Il faut une connaissance beaucoup plus fine des besoins territoriaux. Enfin, troisième préconisation importante, la régulation des prix du foncier qui n'ont cessé de monter depuis 20 ans. Nous sommes dans un cercle vicieux où le foncier est cher parce que le logement est cher et non l'inverse. Il faut faire en sorte que le critère soit la qualité du programme et non le chèque que l'on signe pour acheter un terrain. Cela existe depuis 10 ans à Montreuil, à Saint-Denis, à Saint-Ouen... L'encadrement du foncier fait son chemin chez de nombreux élus et c'est une bonne



« Nous sommes dans un cercle vicieux où le foncier est cher parce que le logement est cher et non l'inverse. »

chose. Reste à convaincre les promoteurs, les plus réticents.

### Quelle est la première urgence, selon vous ?

L'urgence, c'est de réfléchir à de nouvelles voies et de nouvelles formes de propriété. Les politiques publiques ont encouragé la propriété depuis des années et elle est devenue inabordable pour un grand nombre d'entre nous, les jeunes, les retraités, une grande partie de la classe moyenne... Pourquoi ne pas imaginer un autre système ? Un système qui privilégie le locatif social pour mettre fin à l'inquiétude permanente des plus modestes qui ne peuvent accéder à des logements dignes et s'y maintenir. Puisque 80 % des ménages pourraient accéder au logement social, compte tenu de leurs revenus, massifions cette production en construisant, rénovant... Il faut repenser tout le système et favoriser la volonté de bien vivre dans son logement au loyer modéré plutôt que la volonté de gagner de l'argent avec un logement qui a coûté cher. ■



### N'oubliez pas les paroles

**Vendredi 28 avril, la finale du tournoi des Maestros de l'émission « N'oubliez pas les paroles » a permis à la Fondation de recevoir 100 000 euros pour contribuer à ses actions. Merci à toute l'équipe d'Air Productions.**

## Partenariat renouvelé

La Fondation Castorama a renouvelé son partenariat avec la Fondation, sous la forme d'un mécénat financier à hauteur de 100 000 euros dédié au réseau des Boutiques Solidarité et incluant également des chantiers solidaires mobilisant les collaborateurs de l'enseigne de bricolage.

Fanny Rochart, Déléguée générale de la Fondation Castorama : « Depuis 3 ans, la Fondation Castorama est très fière de soutenir les actions de la Fondation Abbé Pierre et plus particulièrement le réseau des Boutiques Solidarité. Ces dernières jouent un rôle crucial en apportant un peu de répit, une bouffée d'oxygène dans le quotidien des personnes sans abri. Par ailleurs,



nos collaborateurs sont ravis de pouvoir s'impliquer dans des chantiers solidaires en réalisant des travaux qui améliorent l'accueil des personnes, comme c'est actuellement le cas dans la Boutique de Clermont Ferrand ou bientôt celle de Valenciennes. »

## “Lucie-Coutaz” : nouvelle Pension de famille soutenue par ORPI et IKEA



L'inauguration, en présence du ministre du Logement, de représentants institutionnels, de la Fondation et de ses partenaires ORPI et IKEA, le jeudi 25 mai.

La Fondation Abbé Pierre a réalisé le vœu de son fondateur : que le Centre abbé Pierre-Emmaüs, lieu de mémoire situé à Esteville, soit également un lieu de vie pour les personnes plus démunies, en y créant une nouvelle Pension de famille baptisée « Lucie-Coutaz » avec Emmaüs Habitat (maître d'ouvrage) et Emmaüs Alternatives (gestionnaire).

ORPI a particulièrement soutenu sa création via un don de 120 000 € : « À l'heure où le logement se résume malheureusement encore à des questions budgétaires, je me féliciterai encore et toujours que notre réseau participe à la réalisation de sa volonté portée par la Fondation. Cette Pension de famille va permettre à 20 foyers de prendre un nouvel élan et nous nous réjouissons de voir son aboutissement. » Corinne

Bérec, Vice-présidente d'Orpi. IKEA a meublé entièrement cette nouvelle Pension de famille. Aurélie Milhes, Directrice développement durable IKEA : « IKEA est très fier d'avoir contribué à l'aménagement des logements de la Pension de famille du site d'Esteville. Le magasin IKEA de Rouen a fourni des lits, des canapés, des cuisines ou encore des accessoires pour 20 logements. Les équipes du magasin ont mis tout leur cœur et leur expertise en aménagement pour faire de ces logements des refuges agréables et adaptés aux besoins des bénéficiaires. Nous poursuivons ainsi un engagement de 20 ans aux côtés de la Fondation. Améliorer le quotidien du plus grand nombre, c'est aussi aider les plus vulnérables à avoir un toit, et à s'y sentir bien. »



« Le monde change  
chaque fois que  
quelqu'un partage »

Abbi Penn



Aidez-nous à agir librement,  
en toute indépendance ! Donnez.

**Chaque jour, la Fondation Abbé Pierre lutte contre la précarité et soutient ses associations partenaires agissant aux côtés des personnes défavorisées.**

Accueillir et loger les personnes sans abri, défendre les droits des personnes mal logées ou expulsées, lutter contre les taudis et les passoires thermiques, produire et réhabiliter des logements adaptés, mobiliser les citoyens et interpeller les pouvoirs publics pour que chacun retrouve des conditions d'habitat dignes et décentes...

**Fidèle au combat de son fondateur et à ses principes, la Fondation Abbé Pierre est non partisane et indépendante.**

Pour préserver sa liberté de parole et d'actions, elle ne compte pas sur les subventions et ses actions sont financées à 96 % par la générosité publique.

**Merci pour votre soutien !**



## BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien à « Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9 » (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées que vous nous indiquez) ou sans ce bon de soutien (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées inscrites sur votre chèque). **Vous pouvez aussi donner en ligne sur : [don.fondation-abbé-pierre.fr](http://don.fondation-abbé-pierre.fr)**



**OUI**, je soutiens les actions de la Fondation Abbé Pierre. **Je donne :** \_\_\_\_\_ €

Mme  Mlle  M. Raison sociale : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation

Abbé Pierre à cette adresse : .....@ .....

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres ? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à [protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr](mailto:protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr) ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : [fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees](http://fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees)



© Pierre Gougelet

## En mémoire de l'abbé Pierre

# « L'abbé Pierre, faire la guerre à la misère »

Voyage de l'abbé Pierre, en Inde, à Madras, en juillet 1962.

**V**ous le savez, depuis le mois d'avril dernier et jusqu'au mois d'octobre prochain, la page 20 de votre magazine « Et les Autres? » sera consacrée à des témoins incarnant trois temps forts d'une séquence mémorielle inédite, à l'initiative de la Fondation.

Dans ce numéro, nous vous proposons de vous immerger dans l'exposition dédiée à son fondateur, « L'abbé Pierre, faire la guerre à la misère », ouverte à toutes et à tous, au musée CitéCo, à Paris.

« Pour la première fois en France, une exposition est dédiée à la vie et à l'œuvre de l'abbé Pierre. C'est un honneur pour la Fondation qui porte son nom d'avoir pu l'organiser, à l'invitation de Citéco et avec l'aide précieuse d'Emmaüs International.

Vous découvrirez au musée CitéCo, la vie et l'œuvre de l'abbé Pierre n'ont jamais cessé de ne faire qu'un : toute sa vie, notre fondateur s'est investi pour que chaque être humain puisse vivre



**« Toute sa vie, notre fondateur s'est investi pour que chaque être humain puisse vivre dignement, pour faire entendre la voix des plus petits, des plus modestes qu'il appelait "les sans-voix". »**

*dignement, pour faire entendre la voix des plus petits, des plus modestes qu'il appelait "les sans-voix". Sans relâche, l'abbé Pierre a défendu et fait vivre les valeurs d'humanité, de fraternité et de solidarité.*

*Anciens chiffonniers, compagnons d'Emmaüs vivant de la récupération en France et dans le monde; familles entières logées ou relogées dans des conditions dignes... en luttant contre l'injustice et en travaillant au bonheur des autres, l'abbé Pierre s'est accompli et a permis à tant d'autres de s'accomplir! C'est cette vie si riche au service "du premier souffrant" que cette exposition vous permettra de découvrir », a déclaré Laurent Desmard,*

Président d'honneur de la Fondation et ancien secrétaire particulier de l'abbé Pierre, lors de l'inauguration de l'exposition, le 11 mai dernier.

Venus de la région parisienne, des personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité et des habitants de Pensions de famille du réseau de la Fondation ont pu découvrir témoignages et photographies historiques de l'Abbé. ■

Ndlr : « L'abbé Pierre, faire la guerre à la misère », jusqu'au 5 novembre, 1 place du Général-Catroux, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h, et le samedi jusqu'à 19 h.